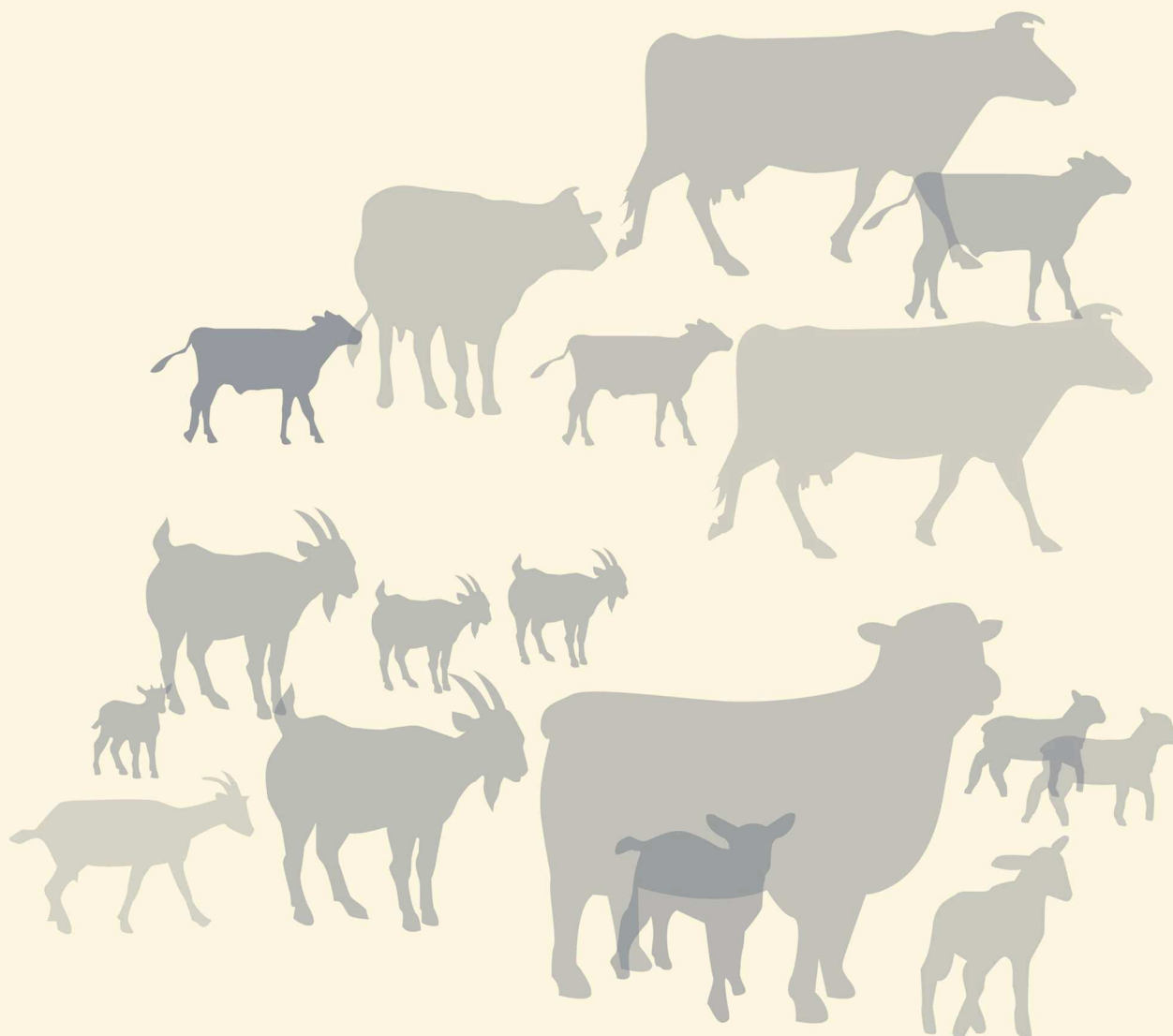


Résultats de Contrôle Laitier

Espèce Ovine

France 2024



Collection

Résultats

Responsable de la rédaction :

Gilles THOMAS – Jean Michel ASTRUC – Xavier BOURRIGAN (Institut de l'Élevage)

Equipe de rédaction :

Ont participé à l'élaboration de la partie ovine :

Pour l'Institut de l'Élevage :

Calcul et analyses : Jean Michel ASTRUC jean-michel.astruc@idele.fr

Gilles THOMAS gilles.thomas@idele.fr

Mise en page :

Gilles THOMAS et Sandrine BAUDOUY (Institut de l'Élevage)

Crédits photos :

OS Lacaune, OS brebis Corse, OS ROLP, GIS iD64

*La reproduction des informations est autorisée uniquement sous réserve de mentionner la source :
« Institut de l'Élevage ».*

Espèce ovine

*Source des photos de brebis :
OS Lacaune, OS brebis Corse, OS ROLP, GIS iD64*

*La reproduction des informations est autorisée uniquement
sous réserve de mentionner la source « Institut de l'Elevage »*

Ont participé à l'élaboration de la partie ovine :

Pour l'Institut de l'Elevage :

*Calcul et analyses : Jean Michel Astruc jean-michel.astruc@idele.fr
Gilles Thomas gilles.thomas@idele.fr*

*Mise en forme et édition : Gilles Thomas gilles.thomas@idele.fr
Xavier Bourrigan xavier.bourrigan@idele.fr*



Introduction

Le processus de recherche et développement en amélioration génétique des brebis laitière a porté successivement sur la productivité des brebis et des troupeaux (décennies 70 et 80), la composition chimique du lait et ses aptitudes fromagères (décennies 80 et 90), enfin les aptitudes fonctionnelles, telles que la résistance aux mammites subcliniques et la morphologie de la mamelle (décennie 2000). Ces caractères fonctionnels participent à l'amélioration de la longévité fonctionnelle des animaux, qui correspond à leur aptitude à retarder leur réforme pour des causes non liées à leur niveau de production laitière. Autrement dit, la longévité fonctionnelle contribue à la rentabilité des troupeaux, non pas par l'augmentation des recettes, mais par la diminution des coûts de production en diminuant les réformes prématurées. Au cours de ces dernières années, la génomique est entrée de plain-pied dans les schémas de sélection des ovins laitiers avec, d'une part la sélection pour la résistance à la tremblante, via le génotypage à grande échelle du gène PrP, dès le début des années 2000, d'autre part les perspectives de sélection génomique qui ont fait l'objet des programmes Roquefort'in (race Lacaune) et Genomia (races ovines laitières des Pyrénées-Atlantiques). Depuis la campagne 2015 (choix des jeunes béliers fin 2014), la race Lacaune a mis en place un schéma génomique.

L'amélioration génétique des brebis laitières en France dans ses trois bassins d'élevage traditionnels (rayon de Roquefort, Pyrénées-Atlantiques, Corse) est fondée sur la sélection des races locales dans leur terroir respectif de production. Ce principe est conforté par la démarche des AOC de chaque bassin qui impose la race locale comme matériel génétique pour la production des fromages de Roquefort (race Lacaune), Ossau-Iraty (races Basco-Béarnaise et Manech) et Brucchiu (race Corse). Basée sur le contrôle laitier et le testage sur descendance des béliers d'insémination animale, la mise en oeuvre de la sélection en brebis laitières a systématiquement été raisonnée pour accroître son rapport efficacité / coût.

Rationalisation et optimisation dans l'espace

Pour sélectionner les races locales à l'échelle de l'ensemble de la population, celle-ci est organisée de façon pyramidale, avec les éleveurs sélectionneurs, créateurs du progrès génétique et les éleveurs utilisateurs du progrès génétique. Les outils de sélection sont concentrés chez les éleveurs sélectionneurs qui adhèrent au contrôle laitier officiel, incluant le contrôle qualitatif, et la qualification des reproducteurs avec éventuellement le pointage de mamelles. Les cheptels sélectionneurs sont support de testage et fournissent les jeunes béliers aux centres d'élevage. L'effort de testage, conçu pour optimiser les schémas de sélection, est considérable puisque 50 à 60% (selon les races) des brebis inséminées au sein d'un cheptel en sélection le sont avec des béliers de testage. En compensation, les éleveurs sélectionneurs bénéficient des inséminations avec les béliers élites, c'est-à-dire les pères à béliers de la race. Les éleveurs utilisateurs peuvent, s'ils le souhaitent, bénéficier d'un contrôle laitier simplifié, dont l'objectif est la sélection intra-troupeau, mais aussi le suivi technique du troupeau laitier.

Rationalisation et optimisation dans le temps

Les objectifs de sélection ont été raisonnés de manière progressive. Compte-tenu du besoin de lait des transformateurs d'une part, de la faible productivité initiale des races locales françaises d'autre part, le contrôle laitier officiel mis en place dans les années 60 était au départ un contrôle uniquement quantitatif. Le premier objectif a donc été clairement l'augmentation de la productivité des brebis avec comme critère de sélection la production de lait à la traite qui augmente également les quantités de matière grasse (QMG) et protéique (QMP), donc les quantités de fromage. Si un tel objectif est acceptable dans la phase de démarrage du schéma de sélection, lorsque celui-ci entre en régime de croisière et devient pleinement efficace (dans les années 80 pour la race Lacaune, dans les années 90-2000 pour les races des Pyrénées), la richesse du lait (taux butyreux 'TB' et taux protéique 'TP') se dégrade alors au plan génétique. Il devient donc indispensable de s'intéresser aussi à la richesse du lait pour maîtriser le rendement fromager et le rapport gras/sec du fromage, dans le cadre de fabrication de fromage d'AOC au lait cru et entier. Il faut alors réaliser un contrôle qualitatif, lourd et coûteux à mettre en oeuvre en brebis laitières, du fait de la taille des troupeaux et des cadences de traite mécanique rapides. Enfin, quand le contexte filière est tel que la productivité des brebis n'est plus directement recherchée, les éleveurs s'intéressent alors aux caractères fonctionnels qui vont contribuer à réduire les coûts de production et à améliorer les conditions de travail, en particulier de traite, premier poste de travail de l'élevage des brebis laitières. Aujourd'hui, les éleveurs et les maîtres d'oeuvre des schémas de sélection soulèvent la question de la rusticité et de la plasticité et évoquent leur souhait de travailler sur la résistance au parasitisme gastro-intestinal, la persistance laitière, l'aptitude à la monotraite, l'efficacité alimentaire, mais aussi l'aptitude à la transhumance et à la valorisation des zones de parcours.



Allègement du contrôle laitier

Le contrôle officiel de type AC (contrôle mensuel d'une seule des 2 traites journalières, sans obligation d'alternance) est généralisé. Le contrôle qualitatif a fait l'objet d'un allègement encore plus poussé. Seule une fraction des brebis est contrôlée : les primipares (races des Pyrénées) ou les 2 premières lactations (race Lacaune). Seul le milieu de la lactation, période la plus représentative d'un point de vue génétique, est contrôlé: l'objectif est de réaliser 3 échantillons au cours des 4 premiers contrôles quantitatifs de la brebis, à la traite du matin qui permet un meilleur échantillonnage du lait, notamment de la matière grasse et des cellules somatiques. Par rapport à un contrôle exhaustif de type A4 (à rythme mensuel sur les deux traites journalières et pour toutes les brebis en traite), le contrôle partiel tel que décrit ci-dessus permet « d'économiser » environ 85% des prises d'échantillon et des analyses, pour une efficacité à peine moindre (la perte de précision peut aisément être compensée pour les béliers par une augmentation du nombre de filles de testage d'environ 10 %). Cette démarche est également systématisée pour les caractères fonctionnels.

Tableau 1 : Evolution des principaux critères d'organisation et fonctionnement des schémas de sélection dans les 3 bassins français de production.

		Contrôle Laitier Officiel (CLO)				Contrôle Laitier Simplifié (CLS)
		Nombre de brebis en CLO (% population)	Taux IA dans le noyau	Nombre de mâles mis en testage	Production laitière en litres (durée)	Nombre de brebis en CLS
1985	Nord-Occit	113 519 (17%)	70%	430	186 (162)	311 000
	Pyrénées	38 026 (12%)	30%	52	92 (127)	13 000
	Corse	7 300 (7%)			88 (151)	
2005	Nord-Occit	176 936 (21%)	81%	477	277 (163)	585 000
	Pyrénées	108 836 (23%)	55%	200	158 (146)	32 000
	Corse	20 408 (20%)	39%	40	124 (181)	
2020	Nord-Occit	189 147 (17%)	87%	319	339 (174)	505 457
	Pyrénées	121 136 (28%)	48%	278	231 (156)	38 026
	Corse	20 157 (24%)	36%	17	149 (189)	13 446
2021	Nord-Occit	192 923 (19%)	88%	297	346 (176)	483 869
	Pyrénées	123 388 (28%)	47%	262	239 (159)	38 532
	Corse	18 860 (22%)	35%	21	153 (188)	9 397
2022	Nord-Occit	197 817 (19%)	87%	309	346 (176)	480 299
	Pyrénées	124 878 (28%)	47%	284	234 (160)	37 580
	Corse	18 403 (22%)	38%	20	153 (189)	9 856
2023	Nord-Occit	200 700 (21%)	87%	326	357 (177)	476 653
	Pyrénées	120 920 (27%)	47%	254	230 (159)	32 730
	Corse	17 992 (21%)	38%	21	144 (187)	7 775
2024	Nord-Occit	205 126 (22%)	86%	317	349 (179)	467 257
	Pyrénées	117 257 (26%)	45%	254	226 (158)	33 412
	Corse	16 137 (20%)	37%	19	154 (187)	11 318



Traitement des données

Les résultats annuels de Contrôle Laitier Officiel ovin sont calculés à partir d'une extraction de la BDIR ovine laitière réalisée en fin de campagne laitière (décembre 2024). Ils concernent donc la campagne 2024. Compte-tenu de la saisonnalité de la production en ovin lait, toutes les lactations sont terminées et qualifiées à partir du moment où elles sont calculées.

Les résultats sont présentés selon différentes catégories : par bassin, par département, par organisme réalisant le contrôle réalisant le contrôle laitier, par organisme de contrôle de performance agréé et par race. Les définitions sont les suivantes :

Bassins : 1 = 'Rayon de Roquefort' ; 2 = 'Corse' ; 3 = 'Pyrénées-Atlantiques'.

Départements : 11, 12, 2A, 2B, 30, 34, 48, 64, 65, 81, 82.

Organismes réalisant le contrôle laitier (ECEL) : 'CDEO', 'Confédération Générale de Roquefort', 'EDE 48', 'EDE 81', 'EDE 82', 'SCP 30-34', 'SUAЕ Corse du Sud', 'SUAЕ Haute-Corse', 'UNOTEC 12'.

Organismes de contrôle de performance agréés : 'CDEO', 'OS Lacaune', 'EDE 82', 'SUAЕ Corse du Sud', 'SUAЕ Haute-Corse'.

Races : 'Lacaune', 'Manech tête rousse', 'Manech tête noire', 'Basco-Béarnaise', 'Corse'. Les autres races présentes représentent moins de 50 brebis et ne sont pas prises en compte dans la catégorie race.

NB : dans les paragraphes 2.2 à 2.6, la carte de répartition des lactations affiche uniquement les départements pour lesquels au moins 10 lactations ont été prises en compte pour la race considérée dans le calcul de ces résultats.

Avertissement :

Il ne faut pas chercher à comparer les résultats entre races ou populations (Basco-Béarnaise, Corse, Lacaune, Manech tête rousse et tête noire) pour deux raisons essentielles :

- Chaque race n'est représentée que dans un bassin de production donné, de sorte qu'il y a confusion complète entre le type génétique et le(s) système(s) de production dominant(s) de chaque région.

- Les calculs de production laitière à la traite diffèrent pour chaque région, en relation avec la durée moyenne d'allaitement, variable d'un système d'élevage (donc d'une race) à l'autre :

- 25 jours dans le Rayon de Roquefort,
- 35 jours dans les Pyrénées et en Corse.

Quelques définitions :

Brebis présentes à la mise-bas : brebis présentes dans le troupeau en début de campagne, au moment du début des mises-bas du troupeau (automne).

Brebis avec lactations : brebis pour lesquelles on a pu calculer une lactation (donc ayant eu au moins un contrôle laitier avec une quantité de lait non nulle).

Brebis ayant mis-bas : brebis ayant une date de mise-bas. On exclut donc les brebis vides, les brebis avortées sans lait et les agnelles non luttées.

Taux de mise-bas : Nombre de brebis ayant mis-bas divisé par le nombre de brebis présentes (exprimé en %).

Taux de lactation : Nombre de brebis avec calcul de lactation divisé par le nombre de brebis ayant mis-bas (exprimé en %).

Production laitière : il s'agit de la production laitière à la traite exclusive.

La production laitière est calculée sur la seule période de traite exclusive de l'animal après le sevrage du (des) agneau(x), et ne prend pas en compte la production de lait pendant la phase initiale d'allaitement ou d'allaitement x traite. La **durée de traite** correspond donc à cette seule période de traite exclusive. La production laitière est exprimée en litres, et la durée en jours.

Le contrôle laitier officiel est un contrôle de type AC, à savoir un contrôle mensuel d'une seule des 2 traites journalières, sans obligation d'alternance. Toutefois, le contrôle a lieu majoritairement le matin car l'échantillonnage pour le contrôle qualitatif est plus précis à la traite du matin (plus de lait le matin). Les statistiques de taux butyreux et taux protéique ne sont pas fournies. En effet, le contrôle laitier qualitatif en ovin est un contrôle très allégé (contrôle qualitatif partiel) qui repose sur un échantillonnage à la seule traite du matin, sur 3 contrôles du milieu de lactation et qui ne concerne qu'une partie du troupeau (primipares en races ovines laitières des Pyrénées, 2 premières lactations en race Lacaune). Les résultats sont pertinents vis à vis de la génétique mais ne sont pas représentatifs de la réalité économique.



Tendances 2024

732 exploitations ont fourni des résultats de lactations en 2024, soit 7 de moins que l'année précédente.

En 2024, le nombre total de brebis présentes à la mise-bas s'élève à 338 993, soit une légère baisse de 617 (-0,2%), principalement lié à la baisse du nombre de cheptels suivis. Dans le même temps le nombre de brebis avec calcul de lactation baisse également pour atteindre 282 366, soit une baisse de 3 486 (-1,2%) qui confirme la tendance observée l'année précédente en contrôle laitier officiel (CLO).

L'effectif moyen par exploitation s'établit désormais à 462 brebis par élevage (+2 brebis par rapport à l'année précédente).

En 2024, au plan national, la production laitière moyenne baisse pour atteindre 301,1 litres (-3,5 litres) pour une durée de 173 jours de traite, en hausse de 1 jour par rapport à celle de l'année précédente. Cette baisse au plan national cache une situation plus contrastée au niveau des races. En effet, en 2024, les races Lacaune, Manech Tête Rousse et Manech Tête Noire voient leurs productions moyennes diminuer de respectivement 7,7 litres, 4,8 litres et 4 litres par lactation tandis que la production est stable pour la race Basco Béarnaise (+0,2 litres) et en augmentation pour la race corse (+9,7 litres).

Au côté du contrôle laitier officiel de type AC existe un contrôle laitier simplifié (CLS) qui n'est pas répertorié ici. Il concerne les éleveurs utilisateurs (alors que le contrôle laitier officiel est réservé aux seuls éleveurs sélectionneurs). En 2024, 1 102 exploitations ont été suivies en CLS, pour un total de 517 242 brebis présentes à la mise-bas.



SOMMAIRE

I - RESULTATS GLOBAUX7

1.1 - Rappel des campagnes antérieures	7
1.2 - Résultats de la campagne	8
1.2.1 - Répartition par rang de lactation	8
1.2.2 - Nombre de troupeaux et effectif moyen	8
1.2.3 - Effectifs et résultats par département	8
1.2.4 - Effectifs et résultats par bassin et rang de lactation	10
1.2.5 - Effectifs et résultats par bassin, rang de lactation et mois de mise-bas	11
1.2.6 - Effectifs et résultats par bassin et taille de troupeaux	13
1.2.7 - Effectifs et résultats par ECEL	14
1.2.8 - Effectifs et résultats par ECEL et département	15
1.2.9 - Effectifs et résultats par Organisme de contrôle de performances	16
1.2.10 - Effectifs et résultats par Organisme de contrôle de performances et département	16

II - RESULTATS PAR RACE17

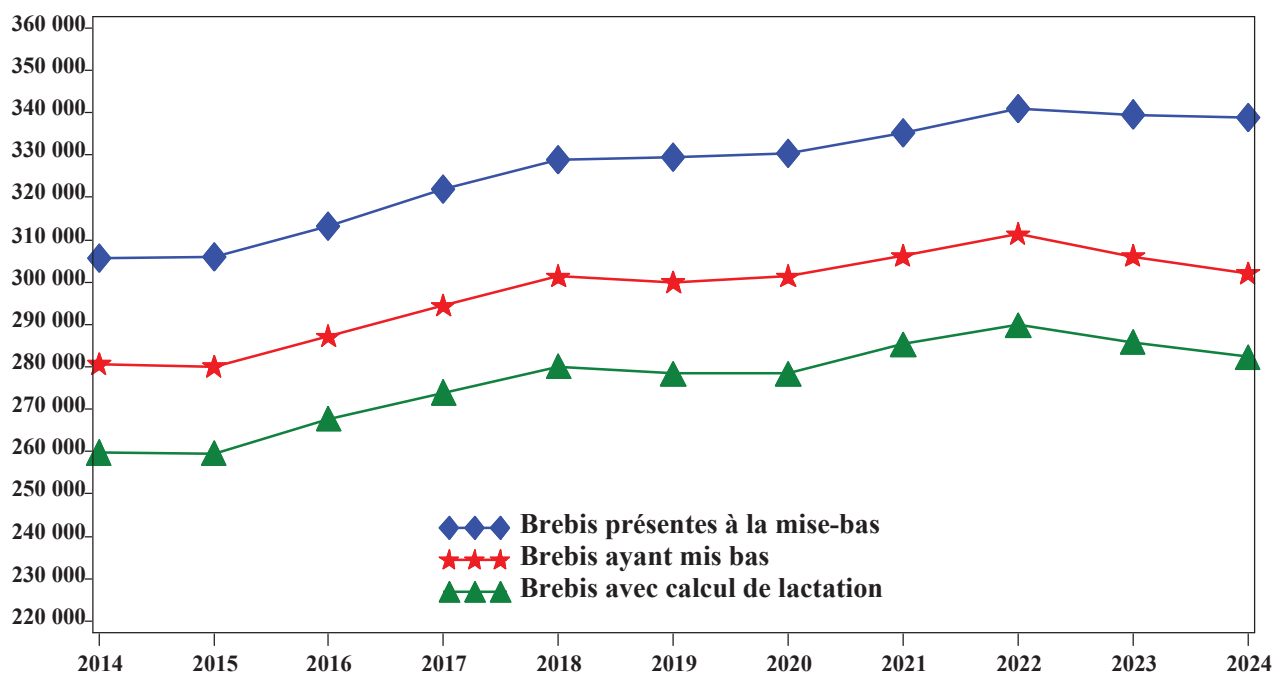
2.1 - Résultats toutes lactations	17
2.2 - Race Lacaune	18
2.3 - Race Basco-Béarnaise	19
2.4 - Race Manech Tête Noire	20
2.5 - Race Manech Tête Rousse	21
2.6 - Race Corse	22



I - RESULTATS GLOBAUX

1.1 - Rappel des campagnes antérieures

Campagne	Brebis présentes à la mise-bas	Brebis ayant mis bas	Taux de mise-bas	Brebis avec calcul de lactation	Taux de lactation	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
2014	305 619	280 575	91,8	259 791	92,6	254,2	165
2015	306 047	280 001	91,5	259 589	92,7	256,9	166
2016	313 291	287 171	91,7	267 737	93,2	273,9	166
2017	321 968	294 415	91,4	274 003	93,1	278,6	167
2018	328 980	301 292	91,6	280 117	93,0	284,2	167
2019	329 394	299 938	91,1	278 423	92,8	286,3	169
2020	330 431	301 305	91,1	278 442	92,4	291,6	169
2021	335 171	306 167	91,3	285 321	93,2	299,2	171
2022	340 981	311 301	91,3	289 921	93,1	298,2	172
2023	339 610	306 040	90,1	285 852	93,4	304,6	172
2024	338 993	302 020	89,1	282 366	93,5	301,1	173



1.2 - Résultats de la campagne

1.2.1 - Répartition par rang de lactation

Rang de lactation	Brebis présentes à la mise-bas	Brebis ayant mis-bas	Taux de mise-bas	Brebis avec calcul de lactation	Taux de lactation	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
1ère lactation	97 618	77 876	79,8	72 394	93,0	264,5	161
2ème lactation et plus	241 375	224 144	92,9	209 972	93,7	313,7	177
Total général	338 993	302 020	89,1	282 366	93,5	301,1	173

1.2.2 - Nombre de troupeaux et effectif moyen

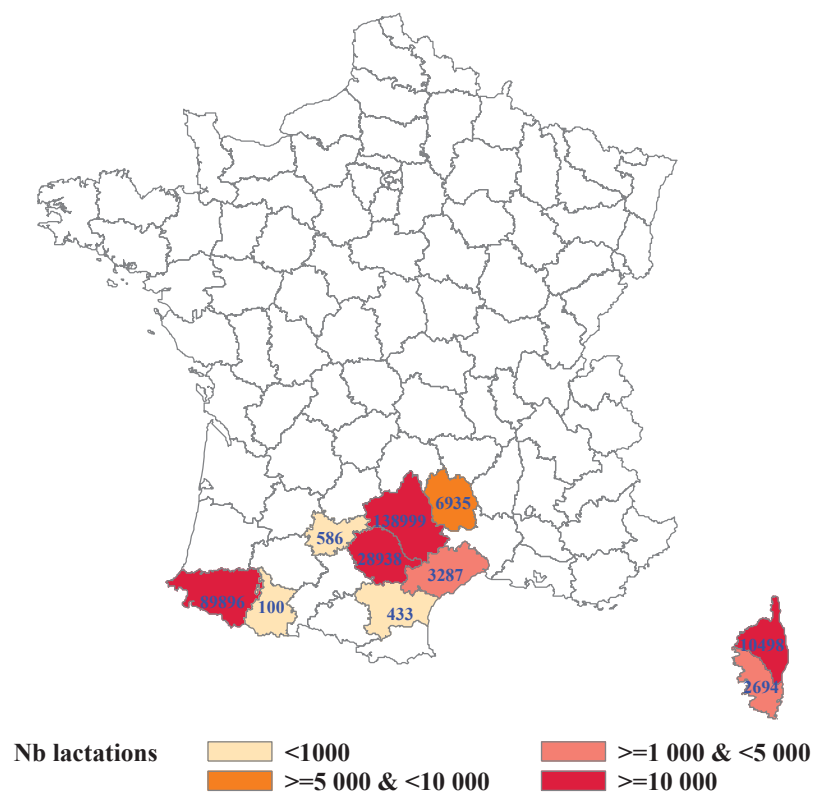
Brebis avec calcul de lactation	Nb troupeaux	Effectifs moyens par troupeau
282 366	732	385,7

1.2.3 - Effectifs et résultats par département

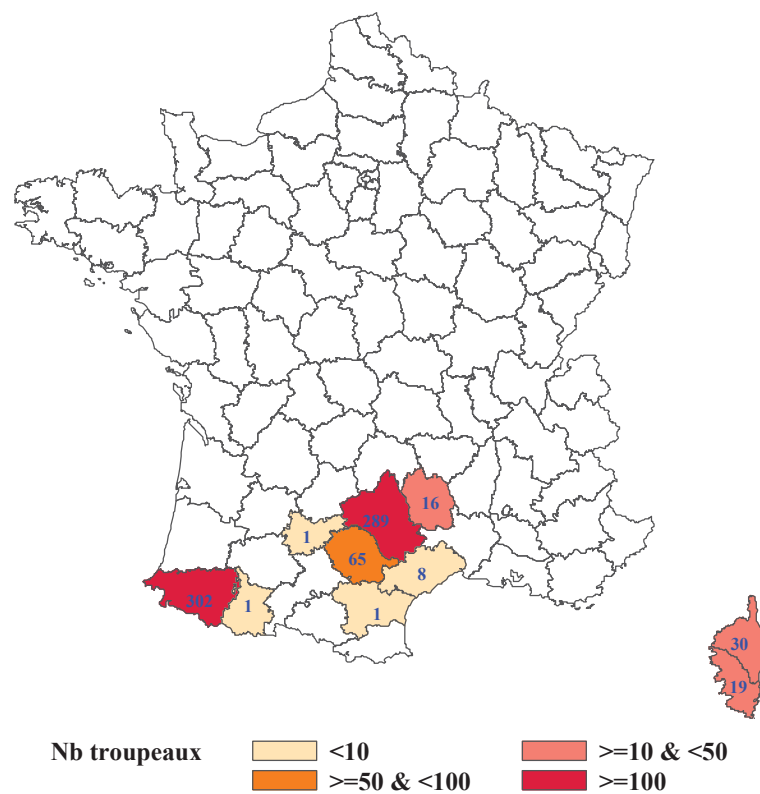
Département	Nb troupeaux	Effectifs brebis en lactation	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
Aude	1	433	355,3	189
Aveyron	289	138 999	350,8	179
Corse du Sud	19	2 694	163,5	176
Haute Corse	30	10 498	151,7	190
Hérault	8	3 287	334,8	177
Lozère	16	6 935	336,6	174
Pyrénées Atlantiques	302	89 896	226,7	158
Hautes Pyrénées	1	100	156,4	150
Tarn	65	28 938	348,0	178
Tarn & Garonne	1	586	298,4	160
Total général	732	282 366	301,1	173



Répartition des lactations par département



Répartition des troupeaux par département



1.2.4 - Effectifs et résultats par bassin et rang de lactation

Bassin	Rang de lactation	Effectifs brebis	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
01	1ère lactation	48 534	299,3	166
	2ème lactation	39 822	368,4	184
	3ème lactation	31 433	387,9	187
	4ème lactation	23 524	379,8	186
	5ème lactation	16 467	362,4	183
	6ème lactation	10 397	342,1	179
	7ème lactation et plus	8 760	305,0	171
	Inconnu	238	305,1	174
Total Bassin		179 175	349,3	179
02	1ère lactation	2 645	107,8	145
	2ème lactation	2 304	154,6	183
	3ème lactation	2 011	179,9	201
	4ème lactation	1 749	183,5	207
	5ème lactation	1 209	182,9	210
	6ème lactation	957	172,7	206
	7ème lactation et plus	1 615	149,1	195
	Inconnu	702	116,0	186
Total Bassin		13 192	154,1	187
03	1ère lactation	21 215	204,4	150
	2ème lactation	18 984	234,8	157
	3ème lactation	16 352	245,2	163
	4ème lactation	12 635	244,1	165
	5ème lactation	8 836	232,5	163
	6ème lactation	5 639	216,5	159
	7ème lactation et plus	5 140	196,3	152
	Inconnu	1 198	186,0	148
Total Bassin		89 999	226,6	158
Total général		282 366	301,1	173



1.2.5 - Effectifs et résultats par bassin, rang de lactation et mois de mise-bas

Bassin	Rang de lactation	Mois de mise-bas	Effectifs brebis	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
01	1ère lactation	Janvier	8 650	274,8	152
		Février	5 307	262,0	142
		Mars	2 279	233,1	125
		Avril	355	165,9	92
		Mai	101	127,4	80
		Juin	33	125,8	71
		Juillet	93	227,4	184
		Août	1 373	362,9	202
		Septembre	3 487	348,9	195
		Octobre	8 975	329,1	187
		Novembre	11 598	317,9	176
		Décembre	6 283	282,8	158
		2ème lactation et plus	Janvier	18 417	354,8
	Février		9 030	339,5	156
	Mars		2 379	267,6	123
	Avril		512	183,7	90
	Mai		215	184,3	99
	Juin		418	249,6	175
	Juillet		805	336,8	192
	Août		6 580	385,2	198
	Septembre		16 139	385,8	196
	Octobre		36 489	380,5	195
	Novembre		28 376	375,5	186
	Décembre	11 281	356,4	172	
<i>Total Bassin</i>			<i>179 175</i>	<i>349,3</i>	<i>179</i>
02	1ère lactation	Janvier	751	97,5	125
		Février	425	75,9	93
		Mars	119	47,6	72
		Avril	13	19,3	38
		Mai			
		Juin			
		Juillet			
		Août			
		Septembre	132	176,5	230
		Octobre	378	148,8	204
		Novembre	414	110,8	174
		Décembre	413	116,9	150
		2ème lactation et plus	Janvier	717	124,0
	Février		404	91,5	98
	Mars		98	61,9	73
	Avril		17	22,4	37
	Mai		2	19,5	25
	Juin				
	Juillet				
	Août		51	147,4	231
	Septembre		3 624	180,9	224
	Octobre		4 266	173,6	207
	Novembre		1 127	159,7	182
	Décembre	241	131,6	148	
<i>Total Bassin</i>			<i>13 192</i>	<i>154,1</i>	<i>187</i>



1.2.5 - Effectifs et résultats par bassin, rang de lactation et mois de mise-bas

Bassin	Rang de lactation	Mois de mise-bas	Effectifs brebis	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
03	1ère lactation	Janvier	2 289	180,7	131
		Février	2 345	140,5	94
		Mars	2 334	106,9	71
		Avril	321	68,4	47
		Mai	18	28,5	26
		Juin			
		Juillet			
		Août			
		Septembre	9	270,0	217
		Octobre	2 547	248,7	193
		Novembre	7 574	248,2	182
		Décembre	3 778	213,3	163
	2ème lactation et plus	Janvier	3 485	215,7	132
		Février	4 164	173,0	97
		Mars	3 412	129,4	71
		Avril	522	83,2	48
		Mai	33	41,0	28
		Juin			
		Juillet			
		Août			
		Septembre	76	200,0	189
		Octobre	11 351	247,3	184
		Novembre	34 574	248,8	174
		Décembre	11 167	239,5	160
<i>Total Bassin</i>			89 999	226,6	158
Total général			282 366	301,1	173



1.2.6 - Effectifs et résultats par bassin et taille de troupeaux

Bassin	Classe effectifs	Nb troupeaux	Effectifs brebis en lactation	Production laitière l	Durée de traite j
01	< 200	3	514	349,7	175
	>=200 & <250	7	1 542	343,9	177
	>=250 & <300	31	8 540	343,1	181
	>=300 & <350	33	10 684	329,7	177
	>=350 & <400	61	22 667	342,7	178
	>=400 & <450	51	21 485	350,3	181
	>=450 & <500	50	23 702	342,0	178
	>=500 & <550	46	24 088	354,2	180
	>=550 & <600	24	13 643	348,5	178
	>= 600	74	52 310	358,3	179
Total bassin		380	179 175	349,3	179
02	< 200	29	4 089	146,9	179
	>=200 & <250	4	883	159,7	179
	>=250 & <300	3	847	155,7	192
	>=300 & <350	3	957	178,7	199
	>=350 & <400	3	1 148	188,0	184
	>=400 & <450	1	403	168,3	205
	>=500 & <550	1	513	157,7	198
	>=550 & <600	1	554	117,4	173
	>= 600	4	3 798	147,0	193
Total bassin		49	13 192	154,1	187
03	< 200	54	8 957	190,3	151
	>=200 & <250	59	13 015	216,4	154
	>=250 & <300	58	16 002	227,6	159
	>=300 & <350	59	18 989	230,8	162
	>=350 & <400	29	10 789	241,1	160
	>=400 & <450	18	7 559	230,7	160
	>=450 & <500	10	4 696	213,1	151
	>=500 & <550	6	3 121	254,6	160
	>=550 & <600	3	1 762	283,5	162
	>= 600	8	5 109	236,7	159
Total bassin		304	89 999	226,6	158
Total général		733	282 366	301,1	173



1.2.7 - Effectifs et résultats par ECEL

ECEL	Nb troupeaux	Effectifs brebis en lactation	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
CDEO	303	89 996	226,6	158
Confédération Générale de Roquefort	189	87 615	347,4	180
EDE 48	7	3 893	322,7	169
EDE 81	27	12 525	344,9	181
SUAÉ CORSE DU SUD	19	2 694	163,5	176
SUAÉ HAUTE-CORSE	30	10 498	151,7	190
UNOTEC 12	157	75 145	353,8	178
Total général	732	282 366	301,1	173



1.2.8 - Effectifs et résultats par ECEL et département

ECEL	Département	Nb troupeaux	Effectifs brebis en lactation	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
CDEO	Pyrénées Atlantiques	302	89 896	226,7	158
	Hautes Pyrénées	1	100	156,4	150
<i>Total ECEL</i>		303	89 996	226,6	158
Confédération Générale de Roquefort	Aude	1	433	355,3	189
	Aveyron	137	65 485	346,7	180
	Hérault	3	1 656	347,6	185
	Lozère	9	3 042	354,3	181
	Tarn	38	16 413	350,4	176
	Tarn & Garonne	1	586	298,4	160
<i>Total ECEL</i>		189	87 615	347,4	180
EDE 48	Lozère	7	3 893	322,7	169
<i>Total ECEL</i>		7	3 893	322,7	169
EDE 81	Tarn	27	12 525	344,9	181
<i>Total ECEL</i>		27	12 525	344,9	181
SUAE CORSE DU SUD	Corse du Sud	19	2 694	163,5	176
<i>Total ECEL</i>		19	2 694	163,5	176
SUAE HAUTE-CORSE	Haute Corse	30	10 498	151,7	190
<i>Total ECEL</i>		30	10 498	151,7	190
UNOTEC 12	Aveyron	152	73 514	354,5	179
	Hérault	5	1 631	321,7	168
<i>Total ECEL</i>		157	75 145	353,8	178
Total général		732	282 366	301,1	173



1.2.9 - Effectifs et résultats par Organisme de contrôle de performances

Organisme de contrôle de performances	Nb troupeaux	Effectifs brebis en lactation	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
CDEO	303	89 996	226,6	158
OS Lacaune	380	179 178	349,3	179
SUAE CORSE DU SUD	19	2 694	163,5	176
SUAE HAUTE-CORSE	30	10 498	151,7	190
Total général	732	282 366	301,1	173

1.2.10 - Effectifs et résultats par Organisme de contrôle de performances et département

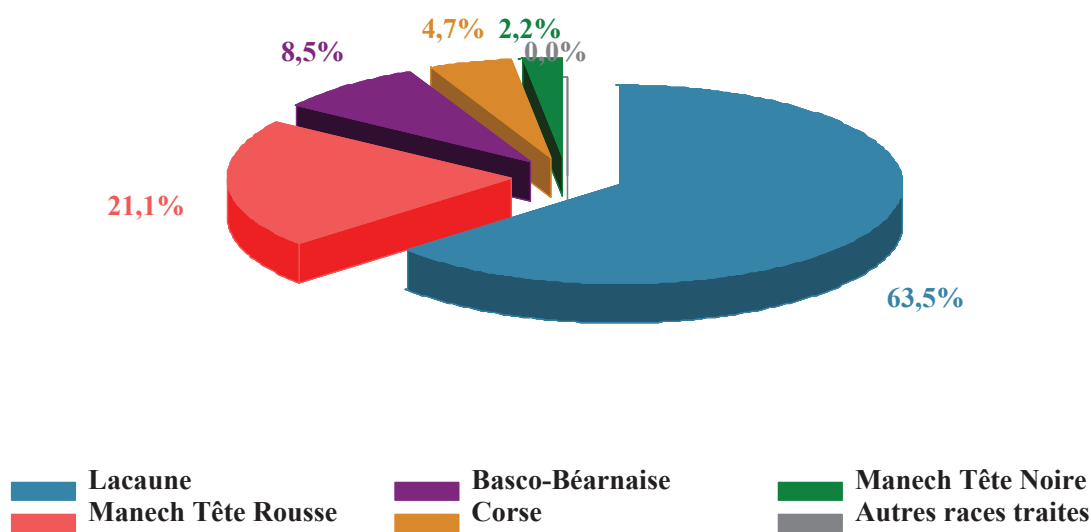
Organisme de contrôle de performances	Département	Nb troupeaux	Effectifs brebis en lactation	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
CDEO	Pyrénées Atlantiques	302	89 896	226,7	158
	Hautes Pyrénées	1	100	156,4	150
<i>Total OCP</i>		303	89 996	226,6	158
OS Lacaune	Aude	1	433	355,3	189
	Aveyron	289	138 999	350,8	179
	Hérault	8	3 287	334,8	177
	Lozère	16	6 935	336,6	174
	Tarn	65	28 938	348,0	178
	Tarn & Garonne	1	586	298,4	160
<i>Total OCP</i>		380	179 178	349,3	179
SUAE CORSE DU SUD	Corse du Sud	19	2 694	163,5	176
<i>Total OCP</i>		19	2 694	163,5	176
SUAE HAUTE-CORSE	Haute Corse	30	10 498	151,7	190
<i>Total OCP</i>		30	10 498	151,7	190
Total général		732	282 366	301,1	173



II - RESULTATS PAR RACE

2.1 - Résultats toutes lactations

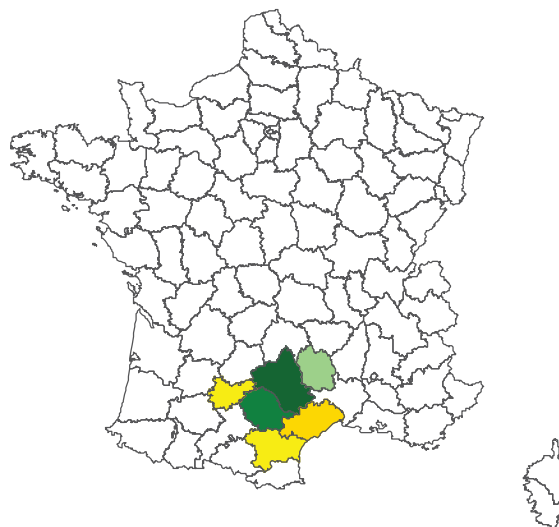
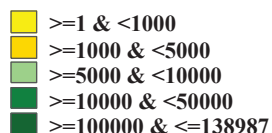
Race	Nb troupeaux	Nombre résultats	Production laitière <i>l</i>	Ecart type production <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>	Ecart type Durée de traite <i>j</i>
Lacaune	381	179 167	349,4	106,3	179	40
Manech Tête Rousse	221	59 536	238,9	90,3	163	47
Basco-Béarnaise	106	24 078	210,8	79,4	148	48
Corse	49	13 192	154,1	70,3	187	57
Manech Tête Noire	62	6 316	172,0	69,2	150	45
Autres races traites	38	77	149,8	99,6	117	60



2.2 - Race LACAUNE

(code race : 010)

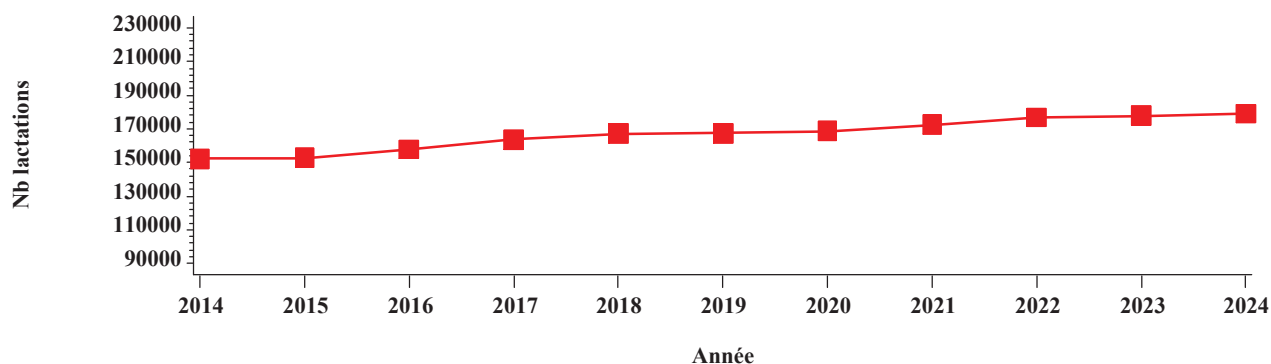
Répartition géographique de la race selon le nombre de résultats



Résultats par rang de lactation

Rang de lactation	Nombre résultats	Production lactière <i>l</i>	Ecart type production lactière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>	Ecart type durée de traite <i>j</i>
1ère lactation	48 532	299,3	94,9	166,4	41
2ème lactation	39 817	368,5	101,9	184,0	39
3ème lactation	31 430	387,9	102,4	187,2	36
4ème lactation	23 524	379,8	102,3	185,8	37
5ème lactation	16 467	362,4	101,8	182,6	38
6ème lactation	10 399	342,0	101,8	178,9	40
7ème lactation et plus	8 760	305,0	102,2	171,2	43
Inconnu	238	305,1	115,1	173,9	41
Total général	179 167	349,4	106,3	179,0	40

Evolution du nombre de lactations de la race



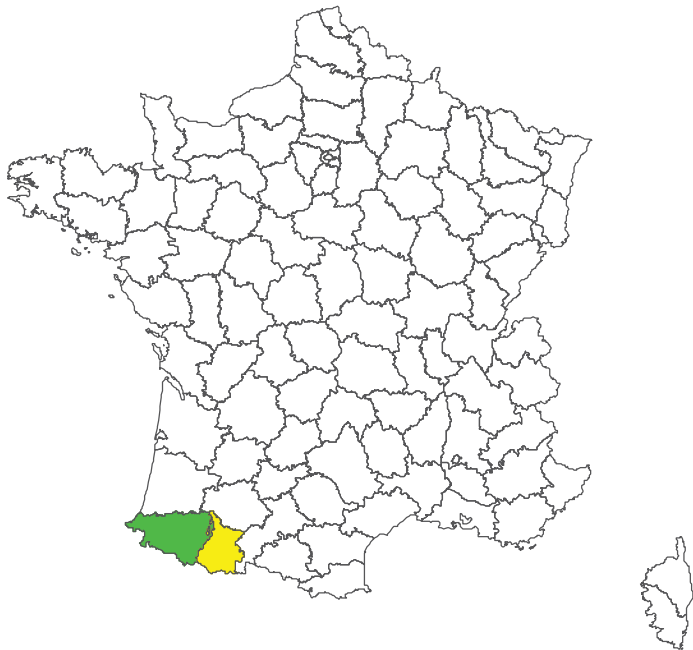
2.3 - Race BASCO BEARNAISE

(code race : 030)

Répartition géographique de la race selon le nombre de résultats



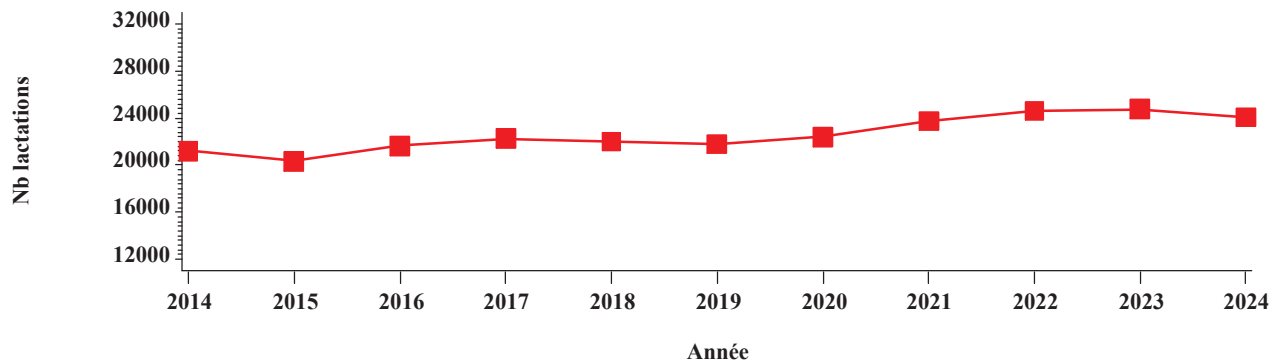
100
23978



Résultats par rang de lactation

Rang de lactation	Nombre résultats	Production laitière <i>l</i>	Ecart type production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>	Ecart type durée de traite <i>j</i>
1ère lactation	5 340	165,1	68,8	119,9	48
2ème lactation	4 909	210,4	72,2	144,0	48
3ème lactation	4 202	234,2	74,3	157,5	44
4ème lactation	3 297	237,4	79,9	162,1	44
5ème lactation	2 481	234,1	78,6	163,5	42
6ème lactation	1 710	221,9	79,5	159,8	44
7ème lactation et plus	1 655	204,0	77,4	155,8	45
Inconnu	484	198,7	83,3	151,3	45
Total général	24 078	210,8	79,4	147,6	48

Evolution du nombre de lactations de la race



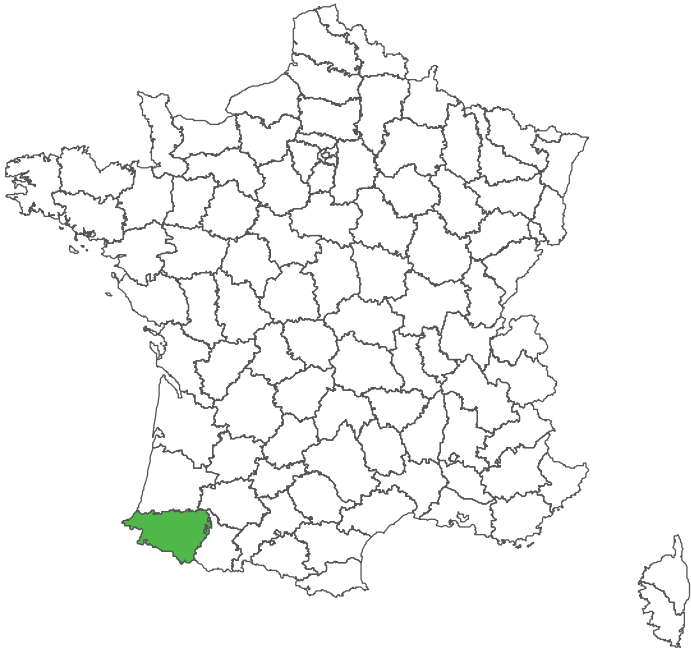
2.4 - Race MANECH TETE NOIRE

(code race : 052)

Répartition géographique de la race selon le nombre de résultats



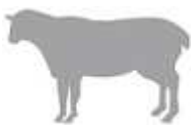
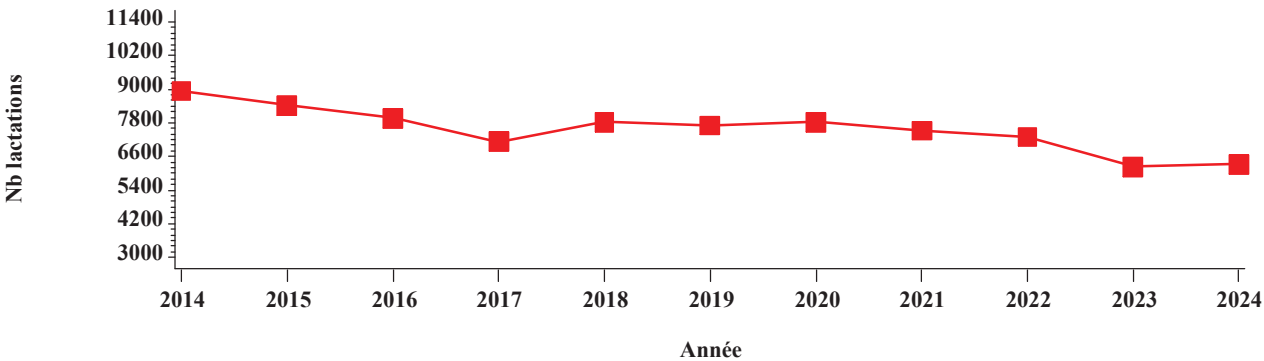
6316



Résultats par rang de lactation

Rang de lactation	Nombre résultats	Production laitière <i>l</i>	Ecart type production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>	Ecart type durée de traite <i>j</i>
1ère lactation	1 455	157,0	63,2	145,0	49
2ème lactation	1 246	180,8	72,1	152,6	46
3ème lactation	1 132	186,1	71,2	156,1	43
4ème lactation	891	184,9	67,2	154,2	42
5ème lactation	686	175,3	68,4	151,6	45
6ème lactation	392	155,6	65,6	146,4	44
7ème lactation et plus	333	144,3	62,5	140,8	42
Inconnu	181	152,8	67,9	145,1	44
Total général	6 316	172,0	69,2	150,4	45

Evolution du nombre de lactations de la race



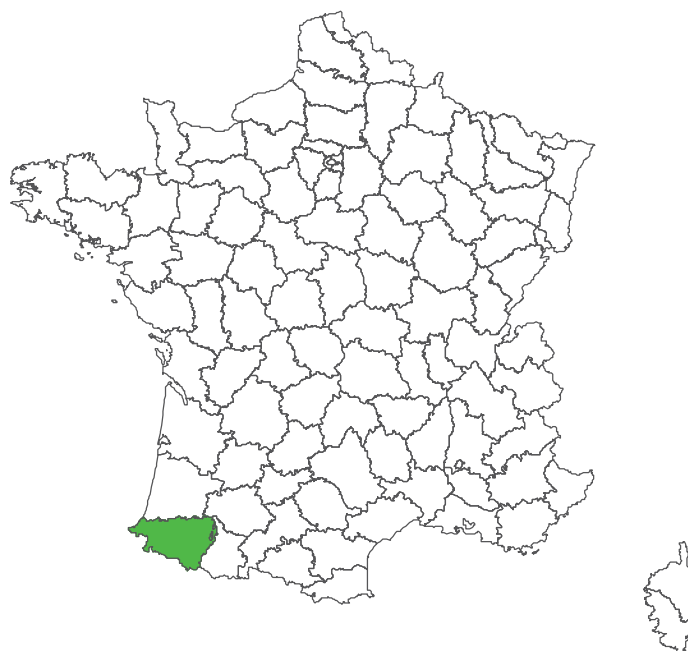
2.5 - Race MANECH TETE ROUSSE

(code race : 053)

Répartition géographique de la race selon le nombre de résultats



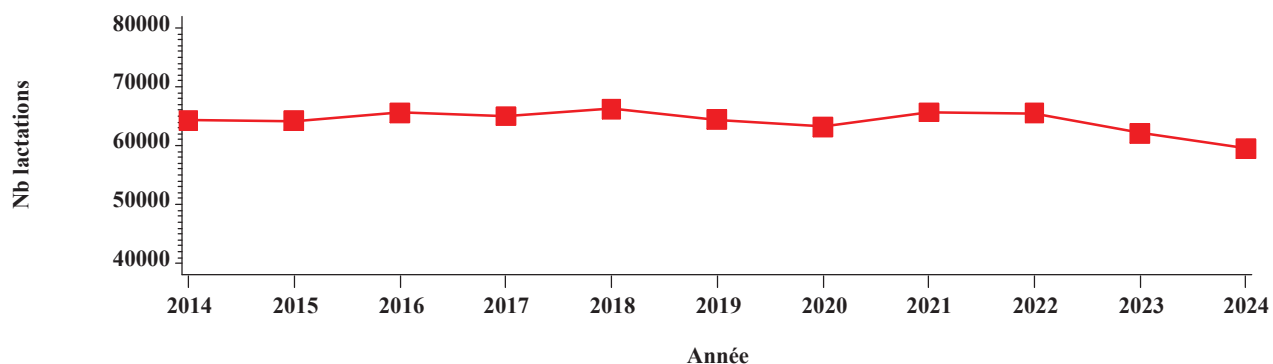
■ 59536



Résultats par rang de lactation

Rang de lactation	Nombre résultats	Production laitière <i>l</i>	Ecart type production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>	Ecart type durée de traite <i>j</i>
1ère lactation	14 398	223,9	86,2	161,9	48
2ème lactation	12 814	249,6	88,3	163,2	48
3ème lactation	11 007	255,5	90,2	165,5	47
4ème lactation	8 437	253,1	90,4	167,4	45
5ème lactation	5 663	238,8	90,9	164,8	46
6ème lactation	3 535	220,7	90,1	159,7	48
7ème lactation et plus	3 150	197,8	87,0	152,0	50
Inconnu	532	186,0	82,3	147,1	47
Total général	59 536	238,9	90,3	163,1	47

Evolution du nombre de lactations de la race



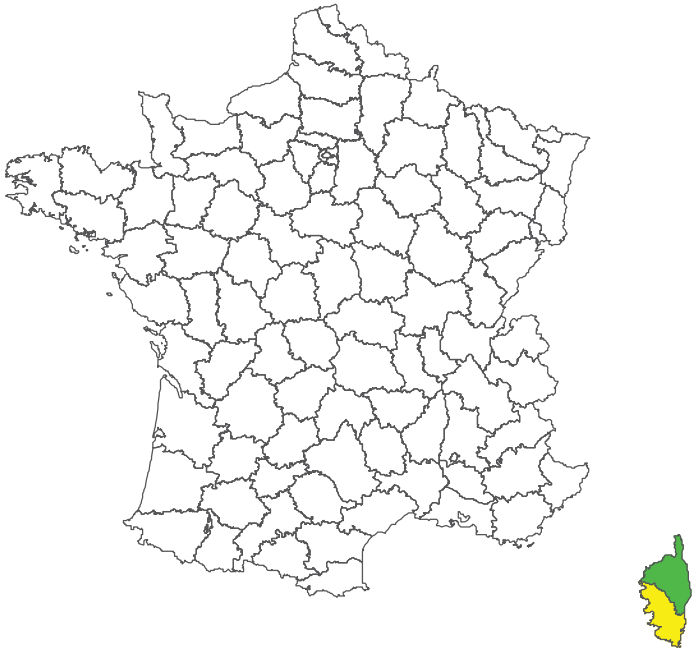
2.6 - Race CORSE

(code race : 046)

Répartition géographique de la race selon le nombre de résultats



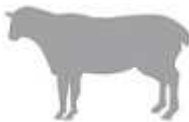
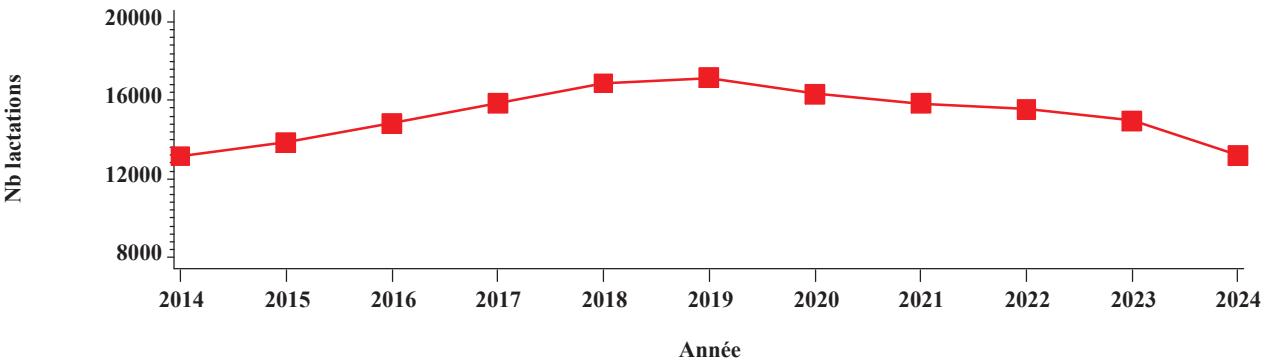
2694
10498



Résultats par rang de lactation

Rang de lactation	Nombre résultats	Production laitière <i>l</i>	Ecart type production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>	Ecart type durée de traite <i>j</i>
1ère lactation	2 645	107,8	49,4	145,2	50
2ème lactation	2 304	154,6	64,4	183,1	55
3ème lactation	2 011	179,9	69,4	201,4	52
4ème lactation	1 749	183,5	69,6	207,4	50
5ème lactation	1 209	182,9	67,8	209,9	50
6ème lactation	957	172,7	71,8	205,7	49
7ème lactation et plus	1 615	149,1	67,6	194,6	57
Inconnu	702	116,0	57,9	185,9	55
Total général	13 192	154,1	70,3	187,2	57

Evolution du nombre de lactations de la race



Collection
Résultats

Edité par :
l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy
75595 Paris Cedex 12
www.idele.fr
Avril 2025

Dépôt légal :
2e trimestre 2025
© Tous droits réservés
à l'Institut de l'Élevage
Réf. 0025 201 001
ISSN 1773-4738



Résultats de Contrôle Laitier

Espèce Ovine

France 2024

732 exploitations ont fourni des résultats de lactations en 2024, soit 7 de moins que l'année précédente. En 2024, le nombre total de brebis présentes à la mise-bas s'élève à 338 993, soit une légère baisse de 617 (-0,2%), principalement lié à la baisse du nombre de cheptels suivis. Dans le même temps le nombre de brebis avec calcul de lactation baisse également pour atteindre 282 366, soit une baisse de 3 486 (-1,2%) qui confirme la tendance observée l'année précédente en contrôle laitier officiel (CLO). L'effectif moyen par exploitation s'établit désormais à 462 brebis par élevage (+2 brebis par rapport à l'année précédente). En 2024, au plan national, la production laitière moyenne baisse pour atteindre 301,1 litres (-3,5 litres) pour une durée de 173 jours de traite, en hausse de 1 jour par rapport à celle de l'année précédente. Cette baisse au plan national cache une situation plus contrastée au niveau des races. En effet, en 2024, les races Lacaune, Manech Tête Rousse et Manech Tête Noire voient leurs productions moyennes diminuer de respectivement 7,7 litres, 4,8 litres et 4 litres par lactation tandis que la production est stable pour la race Basco Béarnaise (+0,2 litres) et en augmentation pour la race corse (+9,7 litres). Au côté du contrôle laitier officiel de type AC existe un contrôle laitier simplifié (CLS) qui n'est pas répertorié ici. Il concerne les éleveurs utilisateurs (alors que le contrôle laitier officiel est réservé aux seuls éleveurs sélectionneurs). En 2024, 1 102 exploitations ont été suivies en CLS, pour un total de 517 242 brebis présentes à la mise-bas.

Contact :

gilles.thomas@idele.fr

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR


**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Avril 2025
Réf. 0025 201 001
ISSN 1773-4738

www.idele.fr

